



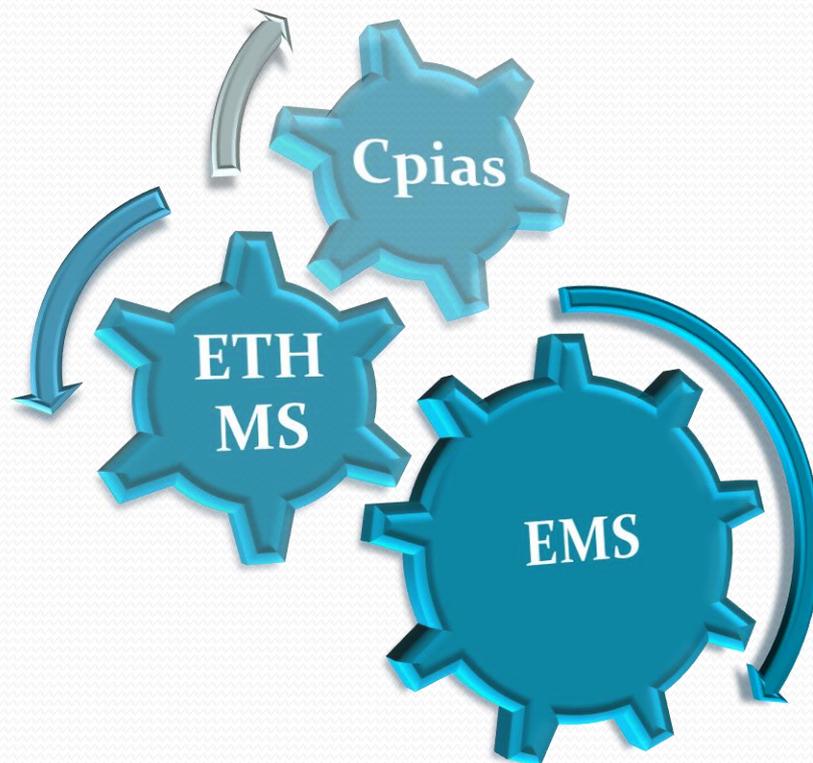
Le Référent Hygiène en EMS

Sommaire

- Présentation de l'organisation de l'appui aux EMS en région
- Cadre réglementaire
- Objectifs du référent en hygiène
- Profil du référent en hygiène
- Missions et activités du référent en hygiène
- Conclusion

Qui sommes-nous ?

Organisation de l'appui aux EMS en région Centre val de Loire



Le dispositif : 2 composantes



- **Le CPIas CVL (ou Réseau des Hygiénistes du Centre)**
une équipe centralisée, basée au CHRU de Tours, pilotant depuis 1997 le réseau régional des Équipes Opérationnelles d'Hygiène (EOH) et des référents hygiène des ES et EMS

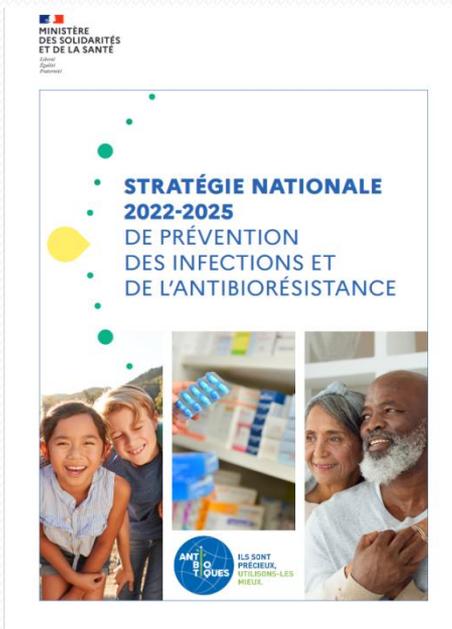


- **L'Équipe Territoriale d'Hygiène Médico-Sociale (ETH MS)**
 - 10 infirmiers rattachés aux EOH des 6 établissements porteurs
 - 1 infirmière hygiéniste coordinatrice basée au CPIas

CPIAS Centre val de Loire

Centre d'appui pour la prévention des infections associées aux soins

Stratégie Nationale



RHC-CPias



Missions

CRENO



Expertise et appui aux professionnels de santé

Coordination et animation de réseaux de professionnels

Investigation et suivi des signalements

Coordination de l'ETH MS

ES

ESMS

VILLE

Contexte du projet ETH MS (1)

➤ Contexte réglementaire :

- * Démarche continue d'amélioration de la qualité (Code de l'action sociale et des familles)

- * PROgramme national d'actions de Prévention des Infections Associées aux Soins (PROPIAS) 2015

- * Stratégie nationale 2022-2025



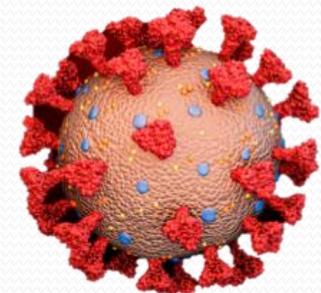
Contexte du projet ETH MS (2)

➤ Contexte structurel :

- * Les EMS non rattachés à un établissement hospitalier ne bénéficient pas de l'appui d'une EOH
- * Besoins des EMS en constante augmentation

➤ Contexte sanitaire :

- * La pandémie Covid-19 a mis en évidence les difficultés rencontrées par certains EMS pour la mise en place d'une stratégie de prévention et de maîtrise du risque infectieux et du risque épidémique.



Contexte du projet ETH MS (3)

➔ Principales Missions des EMH (ou ETH) SF2h, 2021

Gestion des épidémies.

La formation.

L'évaluation et la
prévention du risque
infectieux.

L'organisation de la prévention
du risque infectieux :
mise en place de référents et
de correspondants et comité
de suivi du DARI.

La mise en place de la
démarche d'analyse du
risque infectieux.

L'engagement nécessaire des EMS

Les professionnels des EMS sont attendus pour rejoindre le réseau régional des EOH/Référents hygiène

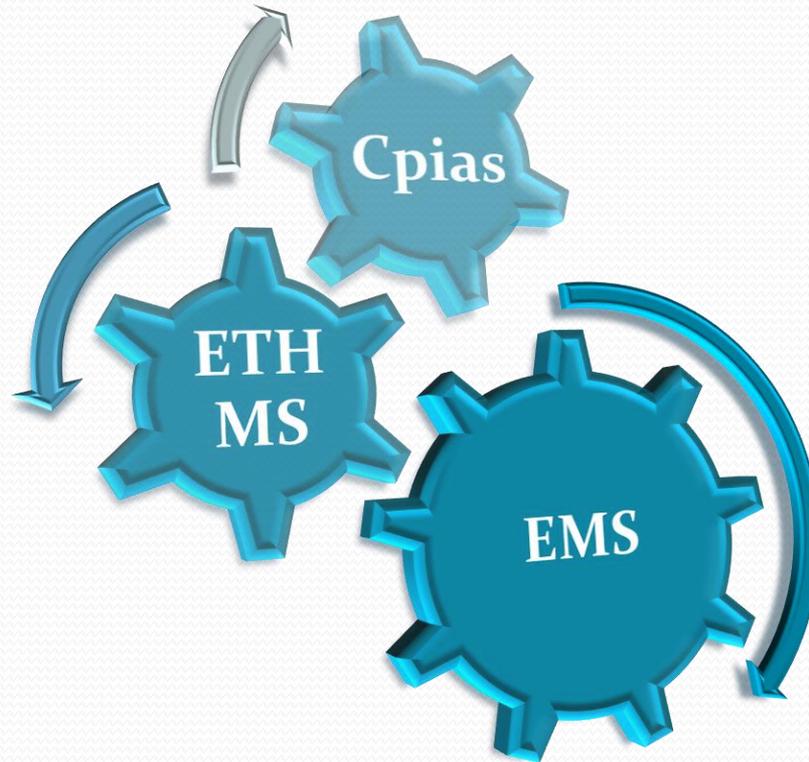
L'engagement de l'EMS dans la démarche implique de :

- **désigner en interne un ou plusieurs référents** en charge de la mission de maîtrise du risque infectieux
- permettre à ce(s) référent(s) :
 - d'être le(s) interlocuteur(s) privilégié(s) du CPias et de l'ETH MS,
 - de participer aux actions du CPias et de l'ETH MS,
 - de contribuer à la mise en place de la stratégie de maîtrise du risque infectieux et à la gestion de l'alerte sanitaire au sein de l'établissement

L'engagement est formalisé par la signature d'une charte d'engagement



Cadre réglementaire



Le référent Hygiène en E.M.S : son cadre réglementaire

Sur la base du PROPIAS 2015

**Depuis 2016 : élargissement aux EMS du
Référent Hygiène dans le cadre de la lutte
contre les IAS.**

« Stratégie Nationale 2022-2025 de prévention des infections et de l'Antibiorésistance »

Axe 2

Renforcer la formation des professionnels

Axe 3

Promouvoir l'hygiène dans l'établissement :
Les Précautions Standard

Inciter les professionnels à les mettre en œuvre

Axe 5

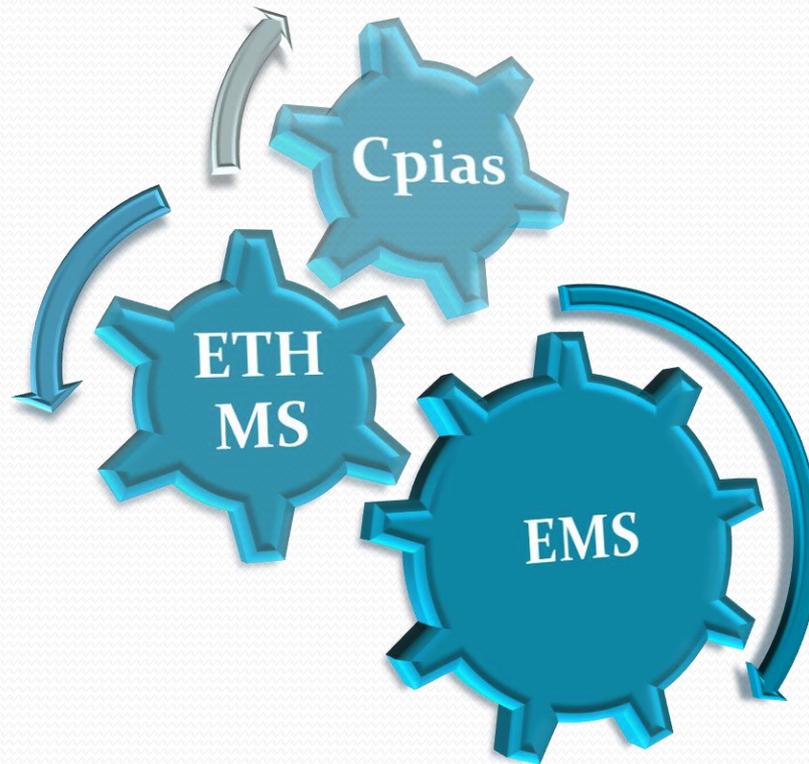
Renforcer la surveillance des Evènements Indésirables associés aux soins

Promouvoir Les outils d'alerte : indicateurs, plateforme de signalement des évènements sanitaires indésirables

Dans le cadre de l'évolution du Dispositif d'évaluation des ESSMS (H.A.S mars 2022)

Le Référent en Hygiène pourra trouver sa place et intervenir sur la thématique 9 : Démarche Qualité et Gestion des Risques

Les objectifs



Les objectifs



- Maîtriser le risque infectieux en EMS pour une meilleure sécurité des résidents en diminuant la fréquence et son impact.
- Améliorer la qualité de la prise en charge en EMS.

Les objectifs

- Contribuer à la mise en œuvre d'action d'information, de formation et d'évaluation des professionnels
- Former des nouveaux arrivés, des étudiants ...

IL CONTRIBUE AU RESPECT DES BONNES PRATIQUES D'HYGIENE AU SEIN DE SON ETABLISSEMENT

Les objectifs

- **Relai de l'information**

Ascendante et descendante au sein de l'établissement

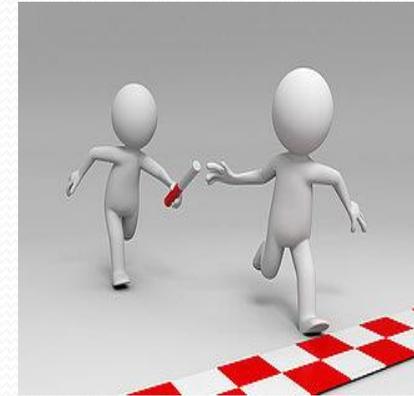
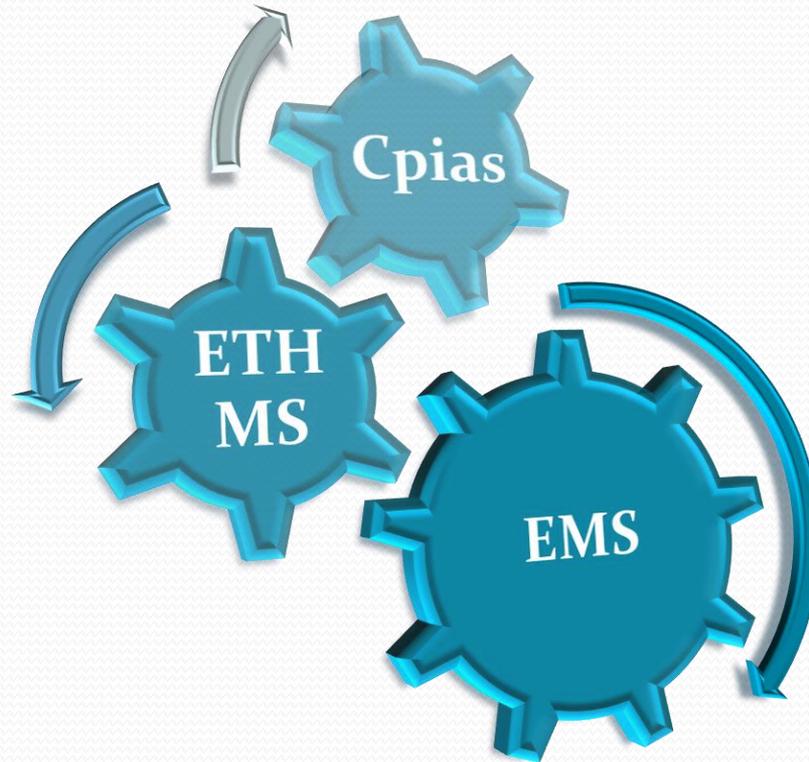
Etablissement  Réseau (CPIAS, IDE ETH)

- Il joue un rôle de transmission et de sensibilisation sur le terrain



- Il agit en collaboration et par délégation de sa hiérarchie.

Le profil du référent en hygiène



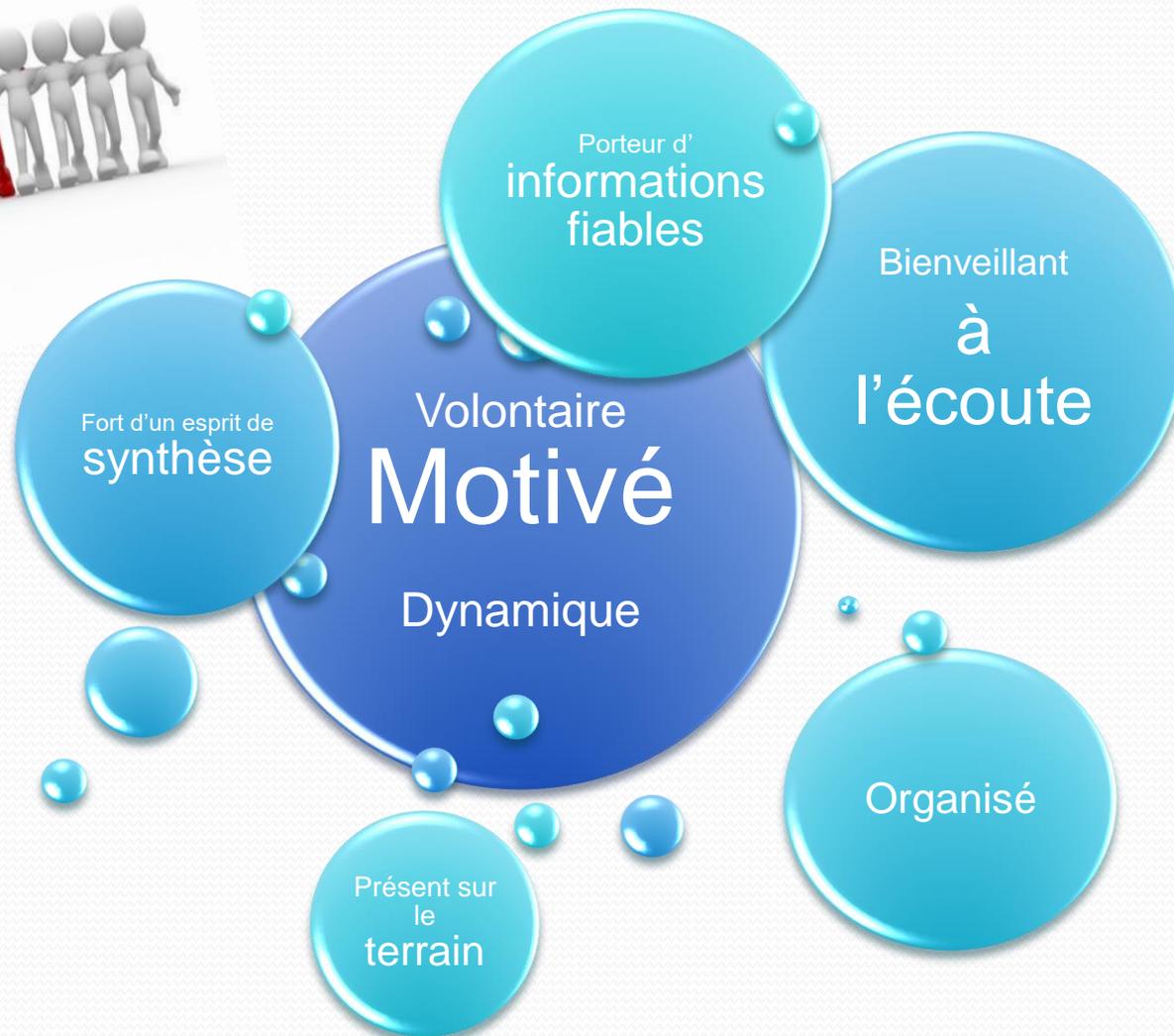
Profil du référent en Hygiène : UN PROFESSIONNEL DE TERRAIN

- ✓ IDE, AS, kinésithérapeute...
- ✓ IDEC, cadre
- ✓ Éducateur...
- ✓ Médecin



Connaissance de
l'établissement

Le profil



Le profil

Capacités de communication

- Il assure la **liaison** entre l'IDE hygiéniste de l'ETH MS/CPIas et l'EMS.

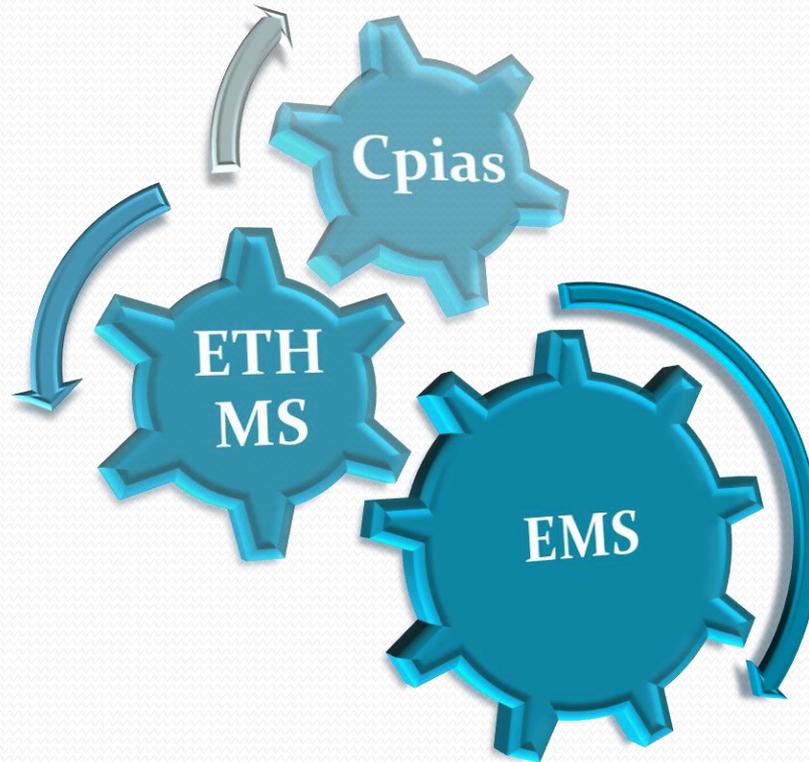
Formation en hygiène

- Participe aux réunions du réseau, aux actions organisées par l'ETH. Il bénéficie d'un **temps dédié** à ses missions de référent notamment lors de la présence de l'IDE de territoire dans l'EMS.

Reconnaissance

- De sa hiérarchie : Il est identifié et reconnu dans ses missions de référent par l'établissement : **son rôle est officialisé** afin de lui garantir lisibilité et crédibilité.
- De ses pairs.

Missions et activités du référent en hygiène



Missions et activités



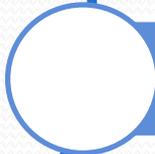
ACTUALISER SES CONNAISSANCES EN HYGIENE



Rencontres avec les IDE de l'ETH MS



Lectures de documents, de protocoles du CPIAS
(vérification des sources +++)



Formation en interne en fonction de chaque politique
d'EMS



Thèmes : précautions standard, précautions
complémentaires, transmission des infections, hygiène des
mains, gestion des excréta...

Missions et activités



TRANSMETTRE SES CONNAISSANCES
Prévention et formation/information

**À toute l'équipe
pluridisciplinaire**

« Point info » en fin de transmissions

Création/Mise à jour du classeur « HYGIENE »

Impression, distribution et explication de fiches mémo individuelles

Impression et installation d'affiches (sensibilisation)

Mails (si adresses professionnelles consultables)

Missions et activités



DEVENIR UNE PERSONNE RESSOURCE

- Être à l'écoute, savoir transmettre un message :
 - - Pour les questions relatives à l'hygiène
 - - Pour les stagiaires, les nouveaux arrivants
 - - Pour toute l'équipe pluridisciplinaire
- Être moteur dans la prévention des infections associées aux soins (IAS)

Missions et activités



REALISER DES AUDITS

Evaluation

- En collaboration avec l'IDE ETH MS
- Évaluation des procédures, des protocoles
- Evaluation des produits, des matériels en tests dans le service
- Evaluation des pratiques professionnelles pour les équipes de jour et de nuit

Missions et activités



ETRE L'INTERLOCUTEUR PRIVILEGIE ENTRE E.T.H MS/CPias ET E.M.S



Organiser avec l'IDE ETH MS les interventions de l'ETH (dans le cadre des modalités prédéfinies par ses responsables et le CPias)



Assister l'IDE ETH MS lors de chacune de ses visites



Relayer les informations issues des contacts/visites de l'IDE ETH MS

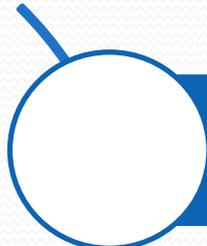


Rassembler les questions des équipes, les difficultés dans l'application des mesures, pour les soumettre à l'IDE ETH MS et diffuser les éléments de réponse

Missions et activités



PARTICIPER A LA SURVEILLANCE DES IAS



Participer aux enquêtes de prévalence des infections associées aux soins (CPIas, ...)



Participer aux enquêtes de portage (B.H.R.E, BMR...)

Synthèse des missions

Prévention

- **Promouvoir les précautions standard** au quotidien
- Participer à des **groupes de travail** en lien avec l'ETH , protocole...

Surveillance/ Signalement

- Être une personne **ressource**
- **Sensibiliser** au signalement des IAS lors d'épidémies
- Être associé à l'organisation et au **recueil des données de surveillance**
- Participer aux **enquêtes de portage**

Formation/ Information

- **Assurer le relai avec l'ETH** et l'informer d'une situation nécessitant son intervention, des besoins en sensibilisation/ formation dans l'établissement
- **Faire un retour** aux collègues et au cadre de la structure des formations auxquelles il participe
- **Informers les nouveaux arrivants** des bonnes pratiques en hygiène et la traçabilité.
- **Participer aux audits** et évaluation des pratiques professionnels quand la situation se présente

Conclusion

- Incitation à mettre en place une stratégie de maîtrise du risque infectieux
- Appui de l'ETH MS et du CPias
- Référent en hygiène qui impulse et nourrit la dynamique



Conclusion

PLUS-VALUE POUR L'EMS

Amélioration de la qualité des soins par la diminution de la part évitable du risque infectieux dans les soins

Source fiable toujours disponible

Valorisation du travail en EMS

PLUS-VALUE POUR LE REFERENT HYGIENE

Montée en compétence en formation et communication

Montée en compétence dans le domaine de l'hygiène

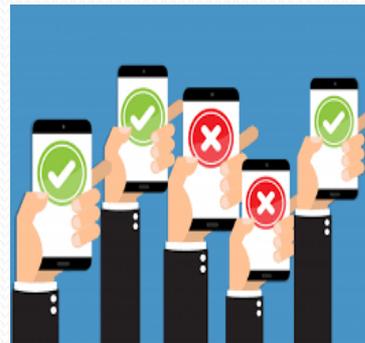
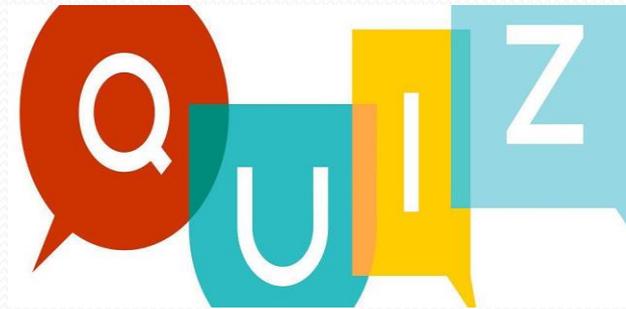
Valorisation de son expertise, de ses compétences à l'occasion des entretiens d'évaluation

Voie d'accès pour le diplôme universitaire (projet professionnel)

MAIS ENCORE...

- Tenace mais pas entêté
- Curieux mais pas indiscret
- Motivant mais pas épuisant
- Leader mais pas dictateur
- Varié mais pas variable
- Argumentateur mais pas politique





A VOS TÉLÉPHONES

Question n°1

Quel métier doit-on exercer pour devenir référent en hygiène ?

- IDE
- AS
- AMP
- Educateur spécialisé
- Cadre
- Lingère
- Peu importe

Réponse n°1

Quel métier doit-on exercer pour devenir référent en hygiène ?

- IDE
- AS
- AMP
- Educateur spécialisé
- Cadre
- Lingère
- Peu importe

Question n°2

Comment est désigné le référent en hygiène ?

- Scrutin à majorité absolue
- Scrutin avec au minimum 20% des votes
- Nomination par la Direction de l'établissement
- Volontariat

Réponse n°2

Comment est désigné le référent en hygiène ?

- Scrutin à majorité absolue
- Scrutin avec au minimum 20% des votes
- Nomination par la Direction de l'établissement
- Volontariat

Question n°3

Quelle est la durée du mandat de référent en hygiène ?

- 1 an
- 2 ans
- 3 ans
- à vie
- tant que l'on est volontaire

Réponse n°3

Quelle est la durée du mandat de référent en hygiène ?

- 1 an
- 2 ans
- 3 ans
- à vie
- tant que l'on est volontaire

Question n°4

Y a-t'il un/des référent(s) en hygiène dans votre établissement ?

- Oui
- Non
- Pas encore

Question n°5

Combien faut-il de référents en hygiène dans un EMS ?

- 1
- 2
- 3
- Cela dépend de la structure

Réponse n°5

Combien faut-il de référents en hygiène dans un EMS ?

- 1
- 2
- 3
- Cela dépend de la structure

Question n°6

Quel est le rôle d'un référent en hygiène ?

<https://rhc-arlin.pasman.fr/>



CPIAS

Centre d'appui
pour la Prévention
des Infections Associées aux Soins
en région Centre-Val de Loire



Rechercher sur le site...

[RHC-CPIAS / BUREAU PERMANENT](#) [ETH MS](#) [DOCUMENTS / OUTILS](#) [SURVEILLANCES / AUDITS](#) [FORMATION](#) [SIGNALEMENT / ALERTE](#) [CRENO](#) [THE RHC NETWORK](#) [CONTACT](#)

ETH MS

VOTRE PAGE : [HOME](#) » [ETH MS](#)

ETH MS

Équipe Territoriale d'Hygiène Médico-Sociale



CENTRE VAL DE LOIRE
Équipe Territoriale
d'Hygiène Médico-Sociale

Les documents RHC sont élaborés au niveau régional et validés par le BP du RHC.

DANS LA MEME RUBRIQUE

- [Le RHC](#)
- [Les Missions](#)
- [Priorités Régionales](#)
- [La mission nationale SPIADI](#)
- [BILANS ANNUELS](#)
- [Calendrier des Actions](#)
- [L'Équipe](#)
- [Bureau Permanent](#)
- [Les Missions régionales](#)
- [Les Membres](#)

DANS LA MEME RUBRIQUE

- [HYGIENE DES MAINS](#)
- [FICHES TECHNIQUES](#)
- [PLAQUETTE, AFFICHES, LIVRETS](#)
- [VIDEOS](#)
- [PRECAUTIONS STANDARD](#)
- [FICHES TECHNIQUES](#)
- [PLAQUETTE, AFFICHES, LIVRETS](#)
- [VIDEOS](#)

RHC-CPias



CENTRE VAL DE LOIRE
Équipe Territoriale
d'Hygiène Médico-Sociale

